



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E96818

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2025

ÉDITÉ LE 13/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/1998
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 17/02/2022
50 000

Raison sociale : BETON DANY

360 RUE DU CALVAIRE
76520 MONTMAIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN

Siret : 414 938 878 00033

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3292110

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 308570401803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 308570401803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 35 80 57 62

Fax :

Portable :

Site Internet : betondany.com

E-mail : a.bulard@betondany.com

Responsabilité légale :
BULARD AURELIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/09/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	29/06/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	29/06/2021
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/02/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/02/2024
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	08/10/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.